

**Discours Jean-Marie CARRIER**  
**Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières**  
**Conférence « Femmes rurales, opératrices de développement local » – 27 mars 2009**

---

Mesdames,  
Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille ce matin à Bertrix pour partager avec vous les résultats d'une étude sur les femmes rentrantes.

Alors que notre société actuelle déploie de nombreuses mesures pour tendre vers l'égalité entre les hommes et les femmes, ce sont encore majoritairement les femmes qui mettent leur carrière professionnelle entre parenthèses pour s'occuper notamment de leurs enfants en bas âge. Certaines ont recours aux dispositions légales telles que la pause-carrière ou le congé parental. D'autres font le choix de se retirer purement et simplement du marché de l'emploi pendant un laps de temps qui peut être relativement long. Lorsque les enfants sont adolescents ou qu'ils suivent des études supérieures, ces femmes envisagent alors de reprendre une activité professionnelle. Cependant, le nombre d'années d'absence et l'âge font qu'elles rencontrent des difficultés à se réinsérer dans le monde du travail.

Moi-même, au sein du service Egalité des Chances dont j'assume la responsabilité, je me suis intéressé aux difficultés rencontrées par les femmes lors de l'accès à l'emploi et à la formation. Nous avons d'ailleurs réalisé une enquête, en 2005, et deux projets concrets en ont découlés :

- le site [www.luxcovoiturage.be](http://www.luxcovoiturage.be) qui propose une solution aux problèmes de mobilité en région rurale. Le site a un millier de membres inscrits.
- la garde d'enfants malades à domicile et, la veille en milieu hospitalier appelé également « Accueil assistance ». Dans un souci de permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle à l'ensemble des ménages luxembourgeois, Accueil Assistance s'est développé. Il propose également le remplacement de personnel en milieu d'accueil ainsi qu'un service « répit » qui a été inauguré le 18 mars dernier et qui a pour objectif de permettre à l'entourage familial de l'enfant porteur d'un handicap de s'octroyer des moments de répit par une prise en charge adaptée et à domicile, de l'enfant handicapé.

Pour en revenir à la problématique plus particulière des femmes rentrantes, le centre d'Unité de recherches sur le Genre et la Diversité en gestion (EGiD) de l'Université de Liège vient de mener une enquête en région wallonne.

J'ai souhaité, avec le service Egalité des Chances, m'associer à cette démarche dans le but de dégager des pistes de réflexion pour améliorer la situation des femmes confrontées à ce problème.

Nous allons donc aborder diverses questions telles que :

- Comment les femmes prennent les décisions de retrait du marché de l'emploi ?
- Sont-elles suffisamment conscientes et informées des conséquences de leur décision ?
- Que font-elles pendant cette période ?
- Comment se passe leur retour sur le marché du travail ? Quelles difficultés rencontrent-elles ? Quelles compétences peuvent-elles valoriser sur le marché du travail ?

Pour votre information, je précise que d'autres conférences comme celle d'aujourd'hui sont organisées sur l'ensemble du territoire wallon avec chaque fois une thématique particulière en lien avec la recherche de l'ULg. Vous trouverez le programme complet dans la farde qui vous a été remise à l'accueil.

Pour notre province, le thème est « Femmes rurales, opératrices de développement local » et il sera abordé tout à l'heure par Marie-Lise SEMBLAT représentante du réseau ASTER, qui est un lieu de rencontre et d'échange de compétences autour de la problématique des femmes en milieu rural.

Je vous souhaite une bonne matinée de réflexion et cède la parole à Madame Annie CORNET, Professeur HEC – Ecole de gestion de l'ULg et responsable du Centre de recherche EGID qui a réalisé l'enquête qui nous rassemble aujourd'hui.

Jean-Marie CARRIER  
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières  
Square Albert 1<sup>er</sup>, 1  
6700 – ARLON  
Tél : 063/21.27.47  
[carrierjm@province.luxembourg.be](mailto:carrierjm@province.luxembourg.be)